**ICPE : connaitre les obligations réglementaires**

OBJECTIFS

Avoir connaissance de la législation ICPE et de ses évolutions récentes

Être capable d’établir le classement ICPE d’un projet ou d’un établissement existant

Connaître les procédures et les enjeux liés à la création ou la modification d’un site

Identifier les procédures nécessaires tout au long de la vie de l’ICPE

Avoir les clés pour maîtriser la conformité de ses installations et éviter les sanctions

**PUBLIC ET PREREQUIS**

Chefs d’établissements, responsables environnement / sécurité, juristes, toute personne concernée par l’application de la réglementation ICPE

Prérequis : aucun

**PROGRAMME**

**1/ Présentation de la réglementation ICPE**

* L’ICPE au sein du Code de l’environnement
* Nomenclature et classement ICPE
* Régimes de la déclaration, de l’enregistrement et de l’autorisation
* Application des directives IED et SEVESO 3
* Les textes applicables

**2/ La gestion d’un projet ICPE**

* Les procédures de déclaration, enregistrement, autorisation et modifications
* Présentation de l’étude d’impacts / études d’incidences
* Présentation de l’étude de dangers
* Évolutions récentes : autorisation environnementale unique et évaluation environnementale
* Liens entre ICPE et urbanisme, biodiversité, compensation agricole…
* Les parties prenantes : rôles et responsabilités

**3/ La gestion environnementale d’un site ICPE**

* Prescriptions et conformité réglementaire
* Suivi environnemental et échéances régulières
* La visite d’inspection
* Les garanties financières
* Les autres procédures : antériorité, accident, cessation d’activtés…
* Les sanctions administratives et pénales

**MOYENS PEDAGOGIQUES**

Formation dispensée par **Olivier. MONTIEGE, ingénieur environnement expert et ex-inspecteur ICPE**

Formation en présentiel, supports numériques remis en fin de formation.

Étude de cas concrets avec exercices d’application :

* établir le classement ICPE d’un établissement
* Identifier les enjeux environnementaux et les risques accidentels d’un site
* Identifier les points de contrôle d’un arrêté préfectoral

Identification individuelle des attentes dès l’inscription avant la formation

Possibilité d’utiliser des supports apportés par les participants (arrêté préfectoral, dossier réglementaire, échanges avec l’administration…)

Test d’acquisition de connaissances en fin de formation

**MODALITES PRATIQUES**

Durée : **1,5 jours**

Lieu : **Rennes**

Coût : **900 €HT/p.** (déjeuner compris)